

Mardi 29 janvier 19h00 [GMT + 1]

NUMERO **279**

Je n'aurais manqué un Séminaire pour rien au monde – PHILIPPE SOLLERS
Nous gagnerons parce que nous n'avons pas d'autre choix – AGNÈS AFLALO

www.lacanquotidien.fr

Lacan Quotidien



**La déclaration « Mariage pour tous : contre
l'instrumentalisation de la psychanalyse »**

La lire / la signer :

Appel des dix <<http://www.lacanquotidien.fr/blog/declaration2013/>>

▪ **MPT** ▪

Du mariage aux mariages

Par Lilia Mahjoub

La mise en ordre des corps

Il existe dans le monde une pluralité de mariages, en fonction des cultures, des religions, des croyances.

Le modèle du mariage civil en France, lequel reprend, après la Révolution française, de nombreuses règles appartenant au modèle chrétien du mariage, outre certains aspects sociaux et légaux, est un cadre juridique qui concerne le service des biens et notamment de ces biens que sont les corps. Ainsi, les échanges entre les corps, leur union, leur séparation et leur reproduction, font-ils l'objet de lois établies par les hommes et non plus de la loi divine. Le mariage religieux en France, n'est d'ailleurs pas comme tel reconnu par la loi.

Ce bien qu'est le corps, de sa gestation jusqu'à sa disparition, est pris dans l'appareil de la législation qui en règle le statut à différentes étapes de la vie. La mise en ordre du service des biens dont fait partie le corps ne règle cependant en rien le rapport du sujet à son désir. Ce qui fait que, bien souvent, ce désir devient incompatible avec cette mise en ordre devenue carcan. C'est, dès lors, le désordre qui reprend le dessus, désordre nécessaire et qui fait tomber les masques comme, par exemple, celui de l'amour au nom duquel se fait le mariage.



La psychanalyse s'intéresse au rapport du sujet à son désir et non à la mise en ordre universelle des biens ou des corps. C'est son éthique. Aussi, aucune idéologie, y compris celle du mariage, ne saurait guider son action.

Si les psychanalystes sont intéressés par le débat en cours sur le mariage pour tous, ce n'est pas au nom d'idées sur le mariage, mais bien au nom de l'intérêt qu'ils portent aux discours à l'œuvre dans la société et d'en interpréter autant que faire se peut, la portée, la fausseté, les abus, les impasses, etc. Doubler des positions conservatrices et autoritaires du mariage, à coup de théories erronées sur la famille conjugale, le complexe d'Œdipe, les identifications nécessaires à « papa » ou à « maman », et j'en passe, ne saurait relever de la place qui leur revient en ce monde.

L'Église, qui a longtemps pourfendu la théorie psychanalytique sur les pulsions sexuelles et leur pluralité, ne se gêne pas aujourd'hui pour étayer ses positions sur des théories sinon erronées en tout cas passées à la moulinette du discours commun.

La question de l'enfant, sa venue

Le problème de fond, quant au mariage pour tous, est bien sûr relatif à la procréation, c'est-à-dire à la question de l'enfant. Avoir des enfants fut toujours mis du côté des biens, voire considéré comme une richesse, ce qui l'est encore, *a fortiori* avec la difficulté grandissante de nos jours de procréer.

Le mariage pour tous met donc l'accent sur l'accession et donc le droit pour tous à un tel bien. Mais au-delà de ce droit, des homosexuels comme des hétérosexuels, c'est une question de désir qui est à l'œuvre. En témoigne ces couples homoparentaux qui n'ont pas attendu la loi pour avoir des enfants et créer une famille.

L'être parlant n'est pas un animal qui agirait selon son instinct et serait ainsi poussé, selon ses cycles biologiques, à se reproduire. Il n'y a pas de reproduction

naturelle, normale ou universelle, car le langage et l'usage qu'en fait l'être parlant, ont définitivement dérangé cette nature.

Les figures parentales, et partant la composition des familles, s'en trouvent diversifiées. La psychanalyse, en donnant libre cours à la parole de sujets bridés par les carcans familiaux, en dévoilant leur singularité voire leurs solutions inédites pour vivre, a certainement contribué à ce foisonnement que certains considèrent comme devant rentrer dans l'ordre. Un ordre d'avant, immuable, conservateur, inopérant, tombé en désuétude.

La conception d'un enfant et son accueil par un couple, connaissent aujourd'hui des voies nouvelles, dues entre autres aux avancées de la science, et montrent que ce n'est point lié au rapport sexuel entre un homme et une femme. La religion catholique repose bien sur « l'inexistence du rapport sexuel », telle que l'a formulée Lacan, et ce, avec la conception de Jésus par l'action du Saint-Esprit sur ce « vase d'élection » que fut la Vierge Marie.



De nos jours, les éprouvettes ont désacralisé la conception, et si elles peuvent servir à reproduire des corps, elles ne suffisent pas à concevoir un sujet. Il y faut du désir et de l'amour, ce qui ne se trouve dans aucun vase concepteur.

Un enfant, au cours de la gestation, a une vie séparée du corps qui l'abrite. L'embryon possède ses propres enveloppes et il existe une barrière placentaire qui contrôle ses échanges métaboliques avec le corps dit maternel. À sa naissance, la coupure ne porte pas sur le corps maternel, mais est interne à « l'unité individuelle primordiale », soit entre l'individu jeté dans le monde extérieur et ses propres enveloppes. Ce dont l'enfant est ainsi séparé est donc une partie de lui-même, partie qui sera ensuite plaquée, sous une nouvelle forme, sur un autre corps, celui qui prendra soin de lui. C'est en l'occurrence le sein, ou tout autre objet de substitution, que Lacan désigne par l'objet *a*. Cet objet n'appartient pas à la mère, et c'est pour cela qu'aussi bien des nourrices que des pères, comme c'est le cas de nos jours, peuvent en être le support. C'est dire que l'objet *a* est comme tel *a-sexué*.

Cet objet entrera dans la dialectique de la demande et du désir voire de l'amour, qui sera au cœur de l'adoption d'un enfant par les parents qui ont attendu sa venue, et ce, sans distinction quant à leur statut (biologique, par PMA, adoptif).

Son identification sexuelle

Si l'on s'inquiète de l'identification sexuelle de l'enfant dans une famille homoparentale, c'est déjà dire que celle-ci n'est point innée, autrement dit naturelle, et n'est pas le pur reflet de l'anatomie.

Elle ne relève pas pour autant d'un mimétisme ou d'une normalisation à laquelle fut rapporté le fameux complexe d'Œdipe. Freud, on le sait, conceptualisa celui-ci à partir du modèle familial existant de son époque.

Tout un temps, l'enfant n'établit aucune différence sexuelle entre les êtres qui l'entourent. C'est ce que démontre le fameux cas du petit Hans étudié par Freud. Hans attribue indifféremment un « fait-pipi » au lion qu'il observe au zoo, à la locomotive qui évacue de l'eau, à Anna sa petite sœur, à sa mère. Dans ses élans amoureux, il ne fait aucune différence entre garçon et fille, et se livre à toutes sortes de jeux quant à ses choix d'objet, ce qui fait dire à Freud que Hans « semble vraiment être un modèle de toutes les perversités »¹.

Devenir homme ou femme n'a en effet rien de naturel. Ce devenir est fait de contingences, de rencontres avec un réel, de paroles qui marquent, qui n'adviennent pas ou qui arrivent trop tard, de malentendus, de perplexités, de fantasmes, de symptômes. C'est dire la complexité de la sexuation et de la marge qui s'établit dans toute tentative de normalisation.

Il se trouve de nos jours, qu'à l'appui d'une fausse scientificité, cette complexité soit gommée en faisant de l'identité sexuelle non un choix du sujet, entendons ici le sujet de l'inconscient, mais ce qui serait lié à un facteur génétique. La singularité du sujet est ainsi évacuée et réduite à l'individualité génétique. Et curieusement, c'est à ce titre que des revendications pour le mariage pour tous s'élèvent.

Le petit Hans découvrira la différence sexuelle, à travers un long processus qui débutera par l'angoisse et en passera par une phobie.

Sa sexualité, mariage intime

Tous les petits garçons ne deviennent pas phobiques, mais ils n'en sont pas moins tous préoccupés voire tourmentés par certaines manifestations de leur corps, en l'occurrence par leur organe pénien, désigné de diverses façons selon les époques, les langues ou les cultures. Hans est embarrassé par cet organe, son *wiwimacher*, comme si c'était quelque chose hors de son corps. Et, si cela l'angoisse tout d'abord, ce n'est point pour ce qu'il en éprouve, mais à cause de ce qu'il refoule concernant la proximité, la présence réelle de sa mère, ses cajoleries, mais aussi ce qu'elle lui dit, ses menaces, ses interdits, ses propos ambigus, voire ce que son père lui dit aussi, et que l'un comme l'autre ne lui permettent pas de trouver une solution à cette angoisse. D'où le surgissement de la phobie. Mais d'autres solutions auraient pu s'offrir à lui, une fixation

au fétiche, ou plus tard le choix d'un objet homosexuel. Néanmoins, avoir la garantie de l'hétérosexualité de Hans, ne permet pas de « penser que cela suffise à assurer pour lui une consistance plénière, si l'on peut dire, de l'objet féminin. »²

Très tôt, un enfant a affaire à ce corps qui sera soumis à la discipline familiale, mais aussi au désir et à l'amour qui, dans le meilleur des cas, traversent celle-ci. Il demeurera cependant un attachement irréductible du garçon à cet organe dont il est affligé, ce qui fera dire à Lacan que si l'homme est marié, c'est bien à cette partie de son corps.

Pour la petite fille, qui n'en est pas dotée, et s'en trouve ainsi plus libre, ce mariage n'existe pas, et si elle en éprouve le manque voire de l'angoisse, c'est par référence au garçon. C'est ce que la psychanalyse nous démontre au quotidien, dans sa pratique, à savoir que tout sujet a maille à partir avec la sexualité.

Au-delà d'un mariage aussi intime, il existe tous les autres mariages, adjuvants, solutions plus ou moins durables. À ce titre toutes les formes de mariages sont équivalentes et s'offrent donc au choix de tous.

Le mariage, au plan de sa réglementation, et en tant qu'invention humaine, est fait pour évoluer. Les psychanalystes ne sont en aucun cas les gardiens d'une norme quelconque et partant ne prônent aucun modèle unique de mariage qui vaudrait pour tous. Le discours du maître n'est pas immuable, il peut s'interpréter, et ce n'est certainement pas des psychanalystes qui y feront obstacle pour conserver des significations usées. La création de nouveaux signifiants, leur jeu, déboucheront sur de nouvelles significations. Les psychanalystes n'en sont en aucun cas maîtres, ils veillent juste à ce qu'une place soit faite, dans la cacophonie des opinions, à quelque chose qui s'appelle désir.

Notes

¹ Freud S., *Cinq psychanalyses*, « Analyse d'une phobie chez un petit garçon de 5 ans », P.U.F, 1954, p. 101.

² Lacan J., *Le Séminaire*, livre IV, *La relation d'objet*, Paris, Éditions du Seuil, mars 1994, p. 323.



La méprise du sujet supposé se marier chez Saint Thomas d'Aquin

Par Antonio Di Ciaccia

Saint Thomas d'Aquin s'est posée la question de savoir quel était le sexe de la progéniture qui aurait été engendrée avant le péché originel. Il relève l'affirmation de certains : il ne pouvait y avoir eu femmes, parce que la nature, en l'état d'innocence, était parfaite et la femme ne l'est pas. En effet, selon Aristote, la femme est un homme manqué (*fœmina est mas occasionatus*). Donc, tous les humains d'avant le péché originel ne pouvaient être que de sexe masculin.

A cette conception, dit saint Thomas, s'opposent les Écritures. Elles montrent que Dieu avait prévu l'homme et la femme : « Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa, homme et femme il les créa » (*Gen. 1, 27*). Saint Thomas conclut de ce passage qu'avant le péché, la nature était certes sans faille, mais « comme la perfection de l'univers comporte divers degrés des êtres, ainsi la perfection de la nature humaine comporte la diversité des sexes. » Et donc, avant le péché, il y aurait eu l'un et l'autre sexes (*Summa Th.*, I, q. 99, a. 2).

Notez l'articulation : là où le savoir philosophique défaille à dire ce qu'il en est de la nature, les Écritures apportent une réponse et donnent le cadre. Notez aussi la différence entre la nature *pré-* et la nature *post-péché*. La première est parfaite : comme une sphère. Alors que le péché rend la nature imparfaite. En l'état d'innocence, l'homme et la femme étaient nus, mais ils ne le savaient pas. Après avoir mangé la pomme, ils savent qu'ils sont nus, et ils ont honte de leur nudité : c'est l'éveil de la concupiscence, c'est à dire du désir déréglé.

Toute l'opération de la rédemption a pour but d'amener les humains à retrouver leur statuts d'avant le péché. Ce n'est pas possible en ce bas monde, mais on peut tout de même en avoir, ici et maintenant, une préfiguration. La question du mariage s'inscrit dans ce schéma.

Remarquez-le bien : cette opération de restitution à l'état antérieur deviendra un véritable prototype. Vous comprenez par là pourquoi Lacan disait que toute psychologie est théologique. On perçoit la différence d'avec la psychanalyse, qui n'est pas une psychologie restitutive, mais plutôt une logique du manque, du trou. Pour la théologie, ce trou est central, mais reste un mystère (*mysterium fidei*). Par contre, Lacan s'attachait à mathématiser ce trou. Ici, on voit Lacan nager vers le rivage de ce qu'on a appelé le

modernisme théologique – la plus grande hérésie moderne – sans pourtant lâcher les amarres du néothomisme gilsonien.

L'opération mariage

Sur le mariage, saint Thomas fait la même opération qui lui avait réussi sur Dieu, après les tentatives augustinienne. Lisez vous-mêmes le *Supplément* de la III^e Partie de la *Summa* à partir de la *Quæstio* 41.



En bref, saint Thomas va considérer le mariage selon trois points de vue : en tant qu'il est de l'ordre de la nature ; en tant qu'il est un sacrement ; et dans sa nature propre. Toutes ses démonstrations vont coudre ensemble (admirablement, il faut le dire) le savoir philosophique et les données de la révélation, ce qui va donner une stratification harmonique entre raison et foi. Arrêtons-nous un instant sur sa démonstration de la *quæstio* 42, a. 2, qui pose la question de savoir si le mariage, en tant que sacrement, a été institué avant le péché.

Je le cite : « *Respondeo dicendum quod* la nature tend au mariage en vue d'un bien, qui pourtant change selon les époques de l'histoire humaine. Et donc, ce bien va se déterminer différemment selon les divers états des humains. Ainsi le mariage, en tant qu'il est en fonction de la procréation de la progéniture, qui aurait été nécessaire même s'il n'y avait pas eu le péché, a été institué avant le péché. Par contre, en tant que remède aux blessures du péché, il a été institué après le péché, au temps de la loi de nature. [...] En tant qu'il représente l'union du Christ avec l'Église (S. Paul, *Ef.*, 5, 32), le mariage a été institué dans la nouvelle loi, et il est un sacrement de la nouvelle alliance ».

Ici trois fils se tressent : la nature, la révélation et le social. Mais à nouveau la nature a deux faces : la face d'avant et la face d'après le péché. Après le péché, le mariage doit se conformer à la nature d'avant le péché ; donc, il se pose en fonction de la procréation, et selon un désir non dégénéré. Mais il doit aussi répondre à sa fonction de sacrement, c'est-à-dire de *signum et remedium* : signe de l'union du Christ avec l'Église, et remède (selon la loi de nature) à la concupiscence.

A la suite de saint Thomas, toute la théologie s'est engouffrée dans cette voie. La bulle *Exultate Deo* (22 nov. 1439) du Concile de Florence dit que *Sacramentum matrimonii est signum coniunctionis Christi et Ecclesiae*. Dans *Lumen Gentium* de Vatican II (21 nov. 1964), le mariage est *signum et participationem*, tandis que la bulle *Gaudium et spes* du 7 déc. 1965 dit que le mariage doit être structuré sur le modèle de l'union du

Christ avec l'Église. Au fond, Pie IX n'avait pas dit autre chose le 8 décembre 1864, dans son fameux *Syllabus* (où sont répertoriées toutes les condamnations que l'Église pouvait lancer contre la modernité).

Notez pourtant son effort pour moderniser l'articulation entre le sacrement et la nature : « *Nulla ratione ferri posse Christum evexisse Matrimonium ad dignitatem Sacramenti* », à savoir qu'on peut démontrer que le mariage a été élevé par le Christ à la dignité de sacrement. Cette affirmation, qui utilise l'*Aufhebung* à la sauce dogmatique, éclaire le titre de mon propos : lorsque on utilise le terme mariage, il y a méprise, *Vergreifen* dirait Freud, comme quand on sort la clé de sa propre poche pour ouvrir la maison d'un voisin – c'est son exemple. On se trompe, parce que, si la clé est la bonne, la porte est pourtant celle d'un autre.

Je m'explique. Il y a le mariage chez les humains. De ce matériel brut, prend forme le mariage chrétien, lui seul élevé à la dignité de sacrement. Si le mariage chez les humains reste une affaire variable et changeante, par contre le mariage chrétien doit désormais répondre à ce dont il est *signum*. **Qu'est-ce à dire ? Que dans l'optique théologique il n'y a fondamentalement qu'un seul mariage : celui du Christ avec l'Église.** Ce mariage avait été préfiguré par celui de Dieu avec son peuple, Israël. Mais à cause du péché, l'union a été souillée.

Dans l'Ancien Testament, l'union a été souillée d'une manière piquante, comme il se doit entre un Dieu fidèle, mais irascible et jaloux, et sa femme, Israël, qui est infidèle, et même prostituée (lisez *Osée* ou *Ezéchiel*, 16). Dans le Nouveau Testament, la solution est donnée escatologiquement, c'est à dire dans l'au-delà. En ce bas monde, l'Église ne peut qu'osciller entre sa virginité et sa turpitude, qui se traînent sur sept collines, comme dit l'auteur de l'*Apocalypse* (pas besoin de *Google Maps* pour s'y repérer).

La clé chrétienne ouvre cette porte. Mais ouvre-t-elle aussi la porte du mariage voisin, celui qui ne se fonde que sur la seule nature courante, celle qui, dans ce monde, est naturellement dénaturée ? *That is the question*.

L'Église pense que, si elle sauve la nature (pas trop dénaturée), elle sauve aussi son mariage-sacrement. C'est dans cette optique qu'elle prend à cœur la défense de la nature. Pourtant, dans cet amalgame, ce qui va s'évanouir, c'est le sens véritable du mariage chrétien. Le mariage chrétien est le *signum* du mariage du Christ avec l'Église, et il préfigure en ce monde l'union personnelle et singulière avec son Dieu, promise, après le Jugement dernier, à chacun des êtres humains, un par un, au-delà des sexes (lisez saint Paul).

Mais quel couple chrétien sait cela ?

Remarque sur l'Église et la science

Après Galilée, l'Église, jusqu'il y a peu de temps, a fait confiance à la science moderne. Certes, Galilée a été pour elle un trauma. Non pas à cause des choses astronomiques qu'elle savait déjà, mais parce que son affirmation que « le livre de la nature est écrit en langue mathématique » mettait à bas toute la construction qui assurait l'articulation savoir/révélation. On sait que le conflit entre le savoir scientifique et le savoir théologique a conduit entre autres à un remaniement profond des sciences bibliques, et a ouvert la porte au modernisme théologique. Mais en définitive, toujours à travers saint Thomas, mais dans sa version néothomiste, l'Église est arrivée à une nouvelle alliance entre le réel de la science et la vérité de la révélation. Elle croyait être parvenue au bout de ses peines quand Paul VI, en 1968, prononça un nouveau *Credo*, qui était sorti de la plume de Jacques Maritain, ancien professeur au Collège Stanislas (dès 1912). Lui et sa femme, lui protestant et elle juive, sont devenus après leur conversion les icônes du néothomisme.

Pourtant, d'autres préoccupations inquiètent aujourd'hui l'Église. Primo, parce que la science n'est pas aussi sûre que ce qu'elle avait laissé penser. Secundo, à cause du fait que la science se fout de la vérité. La science est prête à conduire la nature vers sa dénaturation (par exemple, dans le domaine de la procréation). En fait, la science s'est laissée suborner par les sirènes du profit capitaliste, qu'elle a préféré à l'humanisme ecclésial.

L'Église ne s'est pas appuyée sur la psychanalyse freudienne. On comprend pourquoi : les théories analytiques n'étaient pas assez scientifiques pour elle. Je me souviens de la bouche pincée des mes maîtres à entendre parler du père de *Totem et tabou*, ou du phallus. Avec Lacan, la chose pourrait tourner autrement. Mais je crains que cela ne tourne en vinaigre, parce qu'on peut facilement équivoquer sur les termes que Lacan utilise, et par exemple hâter de baptiser par l'amour l'articulation de la jouissance au désir.

Homo et hétéro

Je comprends pourquoi Lacan s'amuse avec le nom de saint Thomas – « *symptôme adaquin* ». Ce nom rappelle l'opération que le grand scolastique a accomplie dans sa *Summa*, en faisant tomber ensemble (*symptôme* vient du grec *sumpipto*) des choses hétérogènes (les fonctions « Dieu », les stratifications du mariage...), en les amalgamant. Cela va fort bien jusqu'au moment où une des parties rouspète et veut se défaire de l'autre - exactement comme cela arrive et se répète dans tout symptôme.

A l'heure actuelle la partie laïque du mariage rouspète, et ne se reconnaît pas dans le sandwich thomiste. [Hétéro ou non, ce mariage laïc provient de la nature dénaturée](#). Les hétéros, ayant brisé les conventions sociales classiques, arrivent souvent à s'en passer. Ce sont les homos qui ne veulent pas s'en priver, afin d'assurer, une fois pour toutes, une équitable distribution de la nature (de toute façon, pour tous, dénaturée).

▪ MARIAGE INTERNATIONAL ▪

Les chemins de la *combinazione*

Par Francesca Biagi-Chai

Quand la France éternue, l'Italie s'enrhume. [Le débat français sur le mariage pour tous retentit en Europe, et particulièrement au-delà des Alpes](#). Curieusement c'est l'importance des manifestations contre la loi que les Italiens nous envient, car elles démontrent *a contrario* la force tranquille du mouvement en faveur de sa ratification.

Les progressistes italiens soupirent en évoquant le PACS. Des projets de loi comparables ont vu le jour, ils sont restés « référence instable et réalité diffuse ». Le Conseil des ministres a bien approuvé le projet de loi DICO, fait pour établir les droits et devoirs des couples de fait, « y compris de même sexe, unis par des liens réciproques affectifs, qui vivent ensemble et se portent mutuellement assistance et solidarité matérielle et morale ». Malheureusement, le projet est devant le Parlement depuis... 2007. Et il est en deçà du PACS.

[Pour les Italiens, le mariage, c'est le mariage religieux.](#)

Mis à part quelques anticléricaux décidés, tout le monde se marie à l'église. Celui qui s'y dérobe n'est pas considéré dans l'opinion publique comme marié. Cela



rend d'autant plus visible d'ici que la France est viscéralement attachée au concept de laïcité.

L'Italie avance tant bien que mal dans la reconnaissance des styles de vie dont la société italienne fait l'expérience depuis longtemps. Elle avance à l'aide de petits îlots de jurisprudence, dans les tribunaux régionaux, de façon incertaine, toujours hasardeuse, contournée ou contestée. Des jugements rendus dans des situations particulières provoquent une réflexion, mais elle s'éternise, car d'une décision on peut toujours faire appel. Et ça continue cahin-caha, tandis que les lois se discutent au Parlement, lieu de tractations plus ou moins opaques, plus ou moins résistantes aux pressions de l'Église, au gré des gouvernements qui se font et se défont.

La sentence-choc de la Cour de cassation de Brescia fait en 2013 l'événement : « Il n'existe aucune certitude scientifique, ni données d'expérience, prouvant que le fait de vivre dans une famille fondée sur un couple homosexuel soit dommageable à l'enfant, il n'existe que de purs préjugés. » À Venise, le 2 avril 2009, la Cour se demandait si l'interprétation d'usage du Code civil, consistant à exclure les couples homosexuels du mariage, était bien constitutionnelle. En effet, le Code ne dit pas « couples de sexes différents », mais décline simplement mari et épouse. Le 15 mai 2012, un jugement refusait la reconnaissance en Italie d'un mariage homosexuel contracté aux Pays Bas, au motif : « contraire à l'ordre public » – tout en précisant toutefois que ce mariage n'était nullement « inexistant en soi, mais impropre juridiquement ». Débrouillez vous avec ça ! Le système italien, c'est la *combinazione*. Le mot est intraduisible. C'est la combinaison propre au *Bel Paese*, entre les sauts de puces du hasard et un immobilisme certain.

Lacan Quotidien

publié par navarin éditeur

INFORME ET REFLÈTE 7 JOURS SUR 7 L'OPINION ÉCLAIRÉE

▪ comité de direction

présidente **eve miller-rose** eve.navarin@gmail.com

rédaction et diffusion **anne poumellec** annedg@wanadoo.fr

conseiller **jacques-alain miller**

▪ rédaction

coordination **anne poumellec** annedg@wanadoo.fr

comité de lecture **pierre-gilles gueguen, jacques-alain miller, eve miller-rose, anne poumellec, eric zuliani**

édition **luc garcia, cecile favreau, bertrand lahutte**

▪équipe

▪pour l'institut psychanalytique de l'enfant **daniel roy, judith miller**

▪pour babel

-Lacan Quotidien en argentine et sudamérique de langue espagnole **graciela brodsky**

-Lacan Quotidien au brésil **angelina harari**

-Lacan Quotidien en Espagne **miquel bassols**

▪traductions **chantal bonneau** (espagnol) **maria do carmodias batista** (lacan quotidien au brésil)

▪designers **viktor & william francoizel** vwfcbzl@gmail.com

▪technique **mark francoizel & olivier ripoll**

▪médiateur **patachón valdès** patachon.valdes@gmail.com

▪suivre Lacan Quotidien :

▪ecf-messenger@yahogroupes.fr liste d'information des actualités de l'école de la cause freudienne et des acf ▫ responsable : philippe benichou

▪pipolnews@europsychoanalysis.eu ▫ liste de diffusion de l'eurofédération de psychanalyse

▫ responsable : gil caroz

▪amp-uqbar@elistas.net ▫ liste de diffusion de l'association mondiale de psychanalyse

▫ responsable : oscar ventura

▪secretary@amp-nls.org ▫ liste de diffusion de la new lacanian school of psychoanalysis ▫ responsables : dominique holvoet et florenca shanahan

▪EBP-Veredas@yahogrupos.com.br ▫ uma lista sobre a psicanálise de difusão privada e promovida pela associação mundial de psicanálise (amp) em sintonia com a escola brasileira de psicanálise ▫ moderator : maria cristina maia de oliveira fernandes

POUR ACCÉDER AU SITE LACANQUOTIDIEN.FR CLIQUEZ ICI.

• *À l'attention des auteurs* _____

Les propositions de textes pour une publication dans Lacan Quotidien sont à adresser par mail (anne pumellec annedg@wanadoo.fr) ou directement sur le site lacanquotidien.fr en cliquant sur "proposez un article",

Sous fichier Word ▫ Police : Calibri ▫ Taille des caractères : 12 ▫ Interligne : 1,15 ▫

Paragraphe : Justifié ▫ Notes : *manuelles* dans le corps du texte, à la fin de celui-ci, police 10 •

• *À l'attention des auteurs & éditeurs* _____

Pour la rubrique Critique de Livres, veuillez adresser vos ouvrages, à NAVARIN ÉDITEUR, la Rédaction de Lacan Quotidien – 1 rue Huysmans 75006 Paris. •